OBJECTIEF

BEWEGING VOOR GELIJKE RECHTEN
MOUVEMENT POUR L'EGALITE DES DROITS

RAPPORT ANNUEL 2018

ELECTIONS COMMUNALES 2018 : EXPRIMONS-NOUS !

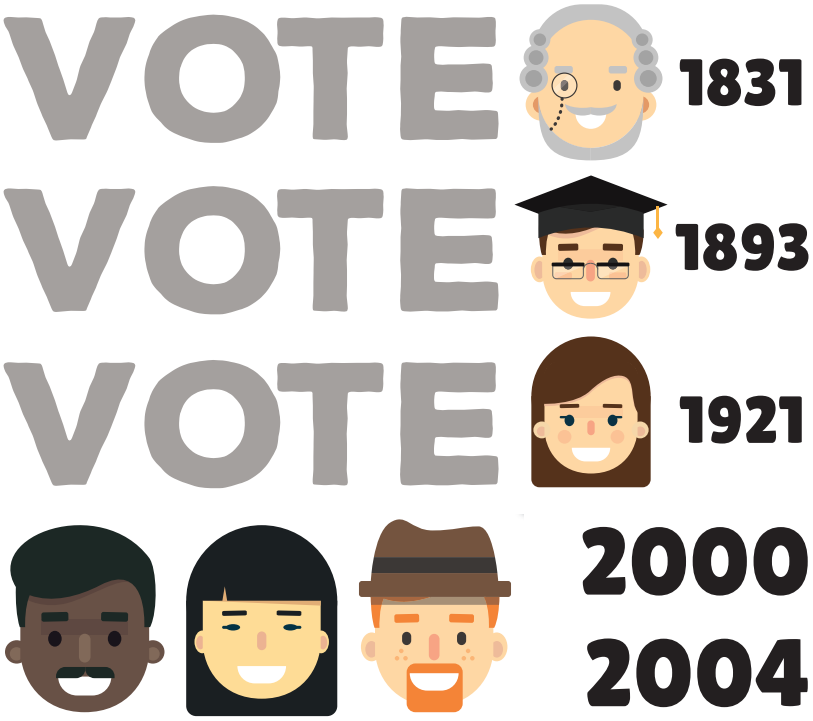

www.allrights.be

Table des matières

La nationalité belge : l'unique voie pour jouir de ses droits civiques ? 4

Le parcours d'intégration : une solution ou un obstacle supplémentaire ? 12

Elections 2018 : je m'inscris, je vote, je choisis ! 15

Café-débat pour citoyennes engagées 18

Volontariat chez Objectif : donner ou recevoir ? 22

Projet convivialité dans les transports en commun 24

Perspectives pour 2019 27

COLOPHON

Ont collaboré à ce rapport annuel :
Annemie Vets
Charlotte Limborg
Fatiha Lamkadem
Hanan Kaaoiss
Hassiba Benbouali
Malika Meftah
Margot Bertin
Rachida Meftah

Relecture :
Ouardia Derriche

Mise en page :
www.hungrynuggets.com

Editeur Responsable :
Rachida Meftah
Rue du Canal, 2
1000 Bruxelles

Mot du Président

À la lecture de ce rapport on ne peut qu'être fière. L'asbl Objectif s'est fixé comme but de contribuer à la démocratie effective en informant et en formant les citoyens et les citoyennes de ce pays sur leurs droits. Elle aide à rendre chacun-e citoyenne à part entière. En incitant les non belges à participer aux élections communales ; en les soutenant à acquérir la nationalité ; en leur fournissant les outils et les codes pour être actives et actifs dans leur citoyenneté.

Comment bénéficier d'un droit si on ne sait même pas qu'il existe ?
Comment lever les obstacles à l'accès à un droit ?
Peut-on dire qu'on est en démocratie si les intérêts d'une part de plus en plus importante d'une population ne sont pas pris en considération par le politique ; notamment parce que ces personnes n'ont pas le droit de vote ?

Acquérir la nationalité belge est devenu un périple semé d'embuches et par son action, « Objectif » lutte, à son niveau, contre le repli communautaire généralisé auquel nous assistons depuis quelques années.

L'objet social de « Objectif » se joue pour le public-cible mais aussi au travers de son fonctionnement basé sur le volontariat et de l'action citoyenne de personnes qui transmettent les informations avec toutes leur diversité.

« Objectif » est devenue incontournable sur ces matières étant donnée sa grande expérience de terrain et son expertise par rapport à la connaissance des démarches et procédures. Dans un souci de démultiplication des effets de son action, « Objectif » partage son savoir à l'occasion de journées d'études et d'orientation. En outre, pour sensibiliser et conscientiser les pouvoirs politiques pour une meilleure législation mais aussi l'opinion publique, tout un travail de revendications est mené de front sur le terrain.

Sans oublier les outils indispensables que sont l'alphabétisation, les café-débats et autre activité qui sont tous des chemins qui mènent au même but d'émancipation citoyenne.

Les travailleuses et les travailleurs (avec ou sans contrat de travail) remplissent cette noble mission d'éducation permanente et d'insertion sociale et citoyenne avec enthousiasme et passion. On ne peut que les en féliciter.
Mais j'en ai assez dit, j'espère vous avoir donné l'envie de découvrir ce beau travail.

Khadija Khourcha, Présidente

COHÉSION SOCIALE

La nationalité Belge : L'unique voie pour jouir des droits civiques ?

Depuis sa création au début des années 90, l'Asbl a toujours fait le lien entre les droits civiques, et notamment le droit de vote, et la nationalité belge. Pour rappel, l'Asbl Objectif est née d'une revendication simple : l'accès automatique à la nationalité belge pour tous les étrangers présents sur le territoire depuis 5 ans. Pourquoi exiger la nationalité automatique ? Pour que les étrangers, citoyens à part entière, puissent voter et ainsi contribuer à faire inverser la tendance qui se dessine au début des années 90, à savoir une poussée importante de l'extrême droite en Belgique.

Depuis ses débuts, l'Asbl Objectif travaille sur la thématique de l'accès à la nationalité belge et est désormais reconnue comme experte en la matière. De fait, nombreux sont les associations, les communes et les juristes qui nous consultent pour avoir des conseils, éclairages ou avis quant à des situations particulières rencontrées dans leur pratique professionnelle.

En effet, bien que le Code de la nationalité belge soit assez clair et qu'il ne porte pas davantage à interprétation, il existe tout de même une marge entre la théorie et sa mise en pratique. La force de l'Asbl se trouve donc là : en plus de maitriser la théorie, nous avons engrangé une énorme pratique en la matière et c'est cette dernière qui nous a permis d'atteindre le rang d'«expert » ; c'est une expertise reconnue par certains mais souvent contestée, ou plutôt niée, par d'autres.

Tandis que la collaboration avec certaines communes bruxelloises en matière d'accès à la nationalité belge reste parfois compliquée, les communes wallonnes, elles, semblent plus ouvertes à un échange de bonnes pratiques. En tant qu'association, notre but est de parvenir à gagner la confiance des communes afin de pouvoir nous entraider plutôt que de nous « nuire » mutuellement. Mais attention, notre rôle ne s'arrête pas là ! Nous ne pouvons en effet nous contenter de caresser les communes dans le sens du poil pour gagner leur confiance. En tant que mouvement citoyen pour l'égalité des droits, nous attachons aussi énormément d'importance à la dénonciation publique des pratiques abusives et illégitimes qui constituent des injustices notoires. C'est dans cette optique que nous avons commencé l'année 2018 en interpellant publiquement le Conseil communal de la commune d'Anderlecht afin de dénoncer les mauvaises pratiques qui s'y multipliaient. Bien entendu, aucun des membres du Collège communal ne s'est senti concerné par la teneur de notre plainte. Cependant, nous avons tout de même pu observer des changements à la suite de cette interpellation ; une petite victoire, certes, mais tout de même un pas en avant appréciable dans le respect des droits des usagers et l'application juste et correcte de la loi. Parmi les changements, nous en retenons un majeur, que toutes les autres administrations communales devraient prendre en exemple : l'administration d'Anderlecht offre désormais la possibilité à ses candidats à la nationalité belge de signer une décharge de responsabilité. Ce document permet à la commune de se décharger de toute responsabilité en cas d'avis négatif ultérieur, permettant ainsi à de nombreuses personnes d'introduire leur demande, et ce, malgré les doutes émis par la commune quant à la recevabilité de leur dossier. Cette possibilité est un grand pas en avant si l'on se rappelle les difficultés que rencontraient certaines personnes à pouvoir simplement introduire leur dossier, pourtant complet, pour cause d'une interprétation restrictive de la loi par le service de l'Etat civil.

D'autre part, bien que notre collaboration avec les communes ne soit pas forcément aisée, certaines communes nous reconnaissent tout de même sinon une légitimité, en tous cas une utilité. En effet, comme l'a affirmé un responsable du service de l'Etat civil de la Ville de Bruxelles, notre travail réalisé au sein de notre association constitue une forme d'aide pour les employés des guichets : les dossiers sont décortiqués par nos services et seules les pièces absolument nécessaires sont gardées dans les dossiers. Tous les documents superflus sont retirés du dossier, les jours de travail prestés sont calculés et les gens sont informés quant à leurs droits en la matière. Alors serait-ce ce dernier aspect de notre activité qui pose problème ? Nous ne répondrons pas à cette question mais elle vaut néanmoins la peine d'être soulevée.

Finalement, bien que nous soyons souvent critiqués, certaines communes sont tout de même contentes de l'existence de nos services. La commune de Bruxelles-Ville, par exemple, renvoie automatiquement les gens chez nous pour venir faire rédiger des courriers en tout genre. La commune de Schaerbeek, elle, va même encore plus loin. Le site de l'administration communale renvoie carrément vers notre site internet et vers nos services pour toute interrogation en matière de nationalité. Alors : fiable ou pas fiable, l'Asbl Objectif ?

UNE NOTORIÉTÉ FLATTEUSE

Nous parlions précédemment de l'expertise du service et de sa légitimité, mais comment l'Asbl a-t-elle réussi à gagner la confiance de son public ? D'une part, nous mettons un point d'honneur à travailler en réseau et à pratiquer l'entraide et l'échange entre différents services. Dans le cadre de ces échanges, par exemple, l'Asbl Objectif fait partie d'un groupe de travail sur le thème de la nationalité et parfois du droit des étrangers plus globalement. Au sein de ce groupe, on trouve, en plus de notre association, divers acteurs tels que l'Asbl le Myria, le CIRE, l'Association pour le droit des étrangers, le SIREAS, le CAW_Brussel, des juristes et des avocats. Le groupe se réunit généralement à raison d'une à deux fois par an, plus en cas d'évènements importants comme peut l'être un nouveau projet de loi, afin de discuter de nos pratiques de terrain. Ces réunions nous permettent réellement d'exploiter les différents avis des juristes sur des cas spécifiques et de discuter des moyens d'actions à mobiliser pour éviter les abus de pouvoir et le non-respect de la loi.

D'autre part, nombreux sont maintenant les services qui nous connaissent bien et ce, autant dans le monde associatif que dans les institutions publiques. La plupart sinon toutes les communes bruxelloises sont dans ce cas, tout comme la Chambre des Représentants et le Parquet de Bruxelles. Le réseau associatif bruxellois et les centres régionaux d'intégration nous contactent également fréquemment pour des questions ou avis, ou carrément pour nous envoyer leurs usagers pour des situations plus compliquées. Le travail en réseau s'opère donc réellement de manière quotidienne, et c'est pour nous une fin en soi.

UNE POSITION À LA FOIS AFFIRMÉE ET ASSUMÉE

Alors cette expertise est intéressante, certes, mais vous nous demanderez, à quoi sert de répertorier tous les problèmes liés au Code de la nationalité belge et toutes les difficultés observées sur le terrain si rien n'est fait comme travail en amont ? C'est pour cela que l'Asbl se veut aussi revendicatrice et adopte une position ferme et assumée sur la question de l'accès à la nationalité belge et, par voie de conséquence, sur certaines dispositions en droit des étrangers qui touchent à notre thématique de près ou de loin (titres de séjour, parcours d'intégration, etc.). C'est compte tenu de notre expertise que nous avons notamment été contactés par la Commission de la justice de la Chambre vers mars 2018 pour rendre une note d'avis sur le nouveau projet de loi qui avait été déposé, apportant des modifications au Code de la nationalité belge. Nous avons dès lors pris le temps de rédiger un avis, un maximum critique et constructif, sur le projet de loi. Nous l'avons adressé à tous les membres de la Commission de la justice. Le projet de loi a finalement été débattu en séance plénière et puis adopté le 18 juin 2018 après quelques adaptations. Pour l'association, c'était une opportunité à ne pas rater pour contribuer, par nos critiques et nos recommandations, à amender ce projet de loi. Nous avons suivi de près les discussions à ce sujet et l'adoption du texte final.

A la suite du changement de la loi, nous avons dû adapter très vite notre matériel didactique à la nouvelle législation. Peu après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, nous avons également pris l'initiative d'informer toutes les communes bruxelloises ainsi que les plus grosses communes wallonnes, par le biais d'un mail récapitulatif, des différentes rectifications apportées au CNB ; une initiative d'ailleurs appréciée par certaines communes, qui nous en ont remercié.

Finalement, nous avons également passé une grosse partie du second semestre de 2018 (après la sortie de la nouvelle loi) à débattre avec les communes de l'interprétation de la loi et à essayer de la faire respecter. Nombreuses sont les communes qui sont, encore jusqu'à aujourd'hui, réticentes à entériner les changements qui ont été opérés dans cette nouvelle loi du 18 juin 2018 et qui, dès lors, ne l'appliquent pas correctement. De même que les Parquets, et notamment le Parquet de Bruxelles, qui semblent dans la confusion quant à l'interprétation de ce nouveau texte.

Nous attendons impatiemment la circulaire qui devait accompagner la sortie de la loi du 18 juin 2018 afin d'en éclaircir le contenu à l'usage des fonctionnaires de l'état civil et des Parquets. Cependant, nous observons, plus de sept mois après la publication de la loi, que cette circulaire, malgré sa nécessité urgente, n'est toujours pas là.

UN ACCÈS FACILITÉ À LA NATIONALITÉ BELGE POUR LES APATRIDES ?

Jusqu'il y a peu, la problématique de l'accès à la nationalité belge pour les apatrides était une problématique que l'on rencontrait très peu dans notre travail. Or, peu après la rentrée d'été 2018, nous avons connu un pic en matière de nombre de personnes apatrides, ou en procédure de reconnaissance du statut d'apatride, et pour la majorité d'entre elles d'origine palestinienne, dans nos permanences. Devant la gravité du problème, nous nous sommes aussitôt attelés à l'étude de l'apatridie en général, et plus particulièrement dans le cadre de la question palestinienne. La préoccupation principale de ce public particulier concernait l'attribution de la nationalité belge à des enfants sur la base de l'article 10 du CNB. En effet, il n'est pas rare que les communes restent encore et toujours réticentes à assumer la responsabilité qui leur incombe d'accorder une nationalité belge à un enfant né en Belgique de deux parents non belges et qui ne peut se voir attribuer la nationalité d'aucun de ses parents. Ces enfants, et notamment les enfants nés de deux parents palestiniens, s'ils ne se voyaient pas octroyer la nationalité belge, seraient en effet apatrides, ce qui est évidemment interdit en droit international : aucun enfant ne peut naître apatride.

Devant l'afflux de personnes concernées par la question, nous avons décidé de voir plus grand et de nous offrir les meilleurs moyens d'appréhender le problème. Nous avons alors pris contact avec le HCR – Haut-Commissariat aux Réfugiés et aux Apatrides des Nations Unies et nous leur avons demandé de collaborer avec nous sur la question de l'accès à la nationalité pour les apatrides, notamment en organisant une séance d'information grand public à ce sujet. Le HCR a immédiatement marqué son intérêt pour une collaboration future et nous a aussitôt proposé de participer à une de ses formations intitulée « Détermination de l'apatridie : perspectives belges et internationales » le 4 décembre 2018. Lors de cette formation, nous avons eu l'occasion de recevoir une masse d'informations utiles à ce sujet et de rencontrer de nombreux spécialistes de la question (juristes du SPF Justice, juges de tribunaux de première instance, juristes du CGRA et de l'Office des Etrangers, etc.) Cela nous a permis de constituer un réseau de personnes de contact susceptibles de nous soutenir par leurs avis pour des cas futurs. Dans la foulée, dès le 13 décembre 2018, nous avons organisé notre propre séance d'information, ouverte à tous, autant au public cible qu'aux travailleurs sociaux, au réseau associatif et à nos volontaires. Lors de cette séance, nous avons pris le temps d'aborder 3 questions : qu'est-ce que l'apatridie et comment se faire reconnaitre comme apatride ? Comment obtenir un droit au séjour en tant qu'apatride ? Et comment obtenir la nationalité belge en tant qu'apatride ?, les 3 volets étant évidemment intimement liés. Cette séance d'animation nous a dès lors réellement permis d'entamer une spécialisation sur la question, spécialisation que nous comptons davantage approfondir à l'avenir, étant donné l'acuité de la problématique en termes de droits notamment, mais aussi en termes de « place dans le monde en tant qu'individu ».

TENDANCES DÉJÀ OBSERVÉES CONFIRMÉES

Si l'on se penche sur les statistiques liées à notre travail et à notre public, on voit que l'association a le vent en poupe. Depuis quelques années, les demandes ne cessent d'augmenter avec un nombre de dossiers ouverts qui ne cesse de croître chaque année et un nombre de visiteurs en augmentation également. D'autre part, les tendances déjà observées auparavant semblent se confirmer. L'année dernière déjà, on observait un transfert des demandes par voie téléphonique vers les courriels et ce changement peut s'expliquer. En effet, les mails peuvent avoir plusieurs avantages que le téléphone n'a pas forcément. Premièrement, ils peuvent constituer une preuve écrite ; ils peuvent éventuellement être plus faciles à comprendre qu'une réponse orale mais aussi et surtout, ils permettent de poser des questions sur la base de documents précis, qu'on peut nous scanner. Cependant, pour les collaborateurs, les courriels peuvent parfois être plus énergivores qu'un appel téléphonique. Effectivement, y répondre requiert parfois du temps et plusieurs échanges afin qu'une situation soit bien comprise par les deux parties. De plus, certains usagers ont carrément recours aux courriels pour faire analyser un dossier complet, ce qui s'apparente dès lors d'avantage à un rendez-vous en permanence virtuelle qu'à une demande par téléphone.

À côté des permanences téléphoniques et des réponses par courriel, l'association continue à assurer ses quatre permanences par semaine, dont trois dans nos bureaux du centre-ville et une décentralisée à la Maison des Voyageurs d'Anderlecht ou à la Maison Dailly à Schaerbeek, le mardi matin. Chaque permanence dure 2 heures et demie et comporte un créneau horaire simple ou double, en fonction des disponibilités de nos volontaires.

UN PUBLIC TRÈS DIVERSIFIÉ

Quant au public que l'association parvient également à toucher, c'est un public largement diversifié. En effet, lors de nos permanences, ce sont des personnes de 93 nationalités que nous avons reçues. Le public issu d'Afrique reste le plus présent avec un usager sur deux qui est originaire du continent africain. Les ressortissants européens semblent également intéressés par l'accès à la nationalité belge : 15% du total de notre public sont européens.

À propos du public européen, les chiffres sont probablement largement en dessous de la réalité. Nous observons en effet que la majeure partie du public européen envoie ses demandes par courriers électroniques et celles-ci ne sont malheureusement pas comptabilisées dans les relevés des diverses nationalités du fait qu'aucun dossier n'est ouvert dans ces cas-là. Les chiffres seraient donc probablement à revoir à la hausse pour refléter la réalité des demandes globales et non pas seulement celle des dossiers ouverts.

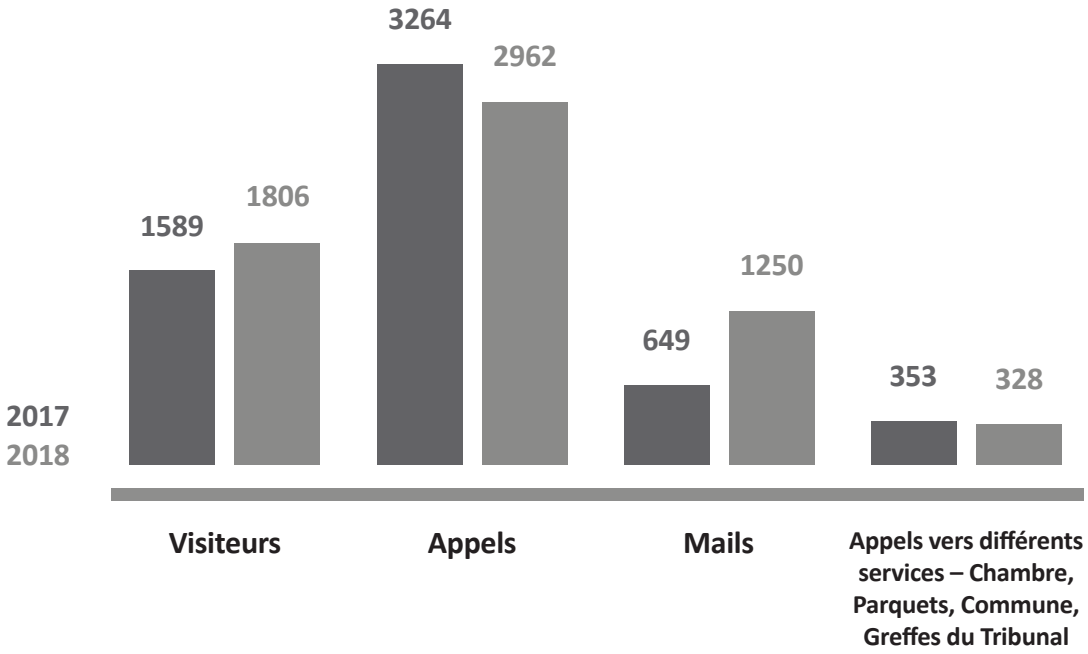

	Nombre de permanences	Durée totale des permanences	Nombre de dossiers ouverts
Janvier	15	49h00	90
Février	15	42h00	67
Mars	19	61h00	101
Avril	16	46h00	63
Mai	18	60h00	101
Juin	18	47h50	92
Juillet	3	12h00	43
Août	0	0	4
Septembre	17	59h00	99
Octobre	18	61h30	127
Novembre	16	53H00	117
Décembre	14	42h00	96
Total annuel 2018	166	533	1000
Moyenne mensuelle 2018	13.8	44h35	83
Total annuel 2017	150	583	978

NOUS AVONS RÉPONDU À PLUS DE 7000 DEMANDES EN 2018

	Pays les plus représentés	Nombre de nouveaux usagers **par pays**	Pourcentage par rapport au nombre total de nouveaux usagers	Nombre de nouveaux usagers **par continent**	Pourcentage par rapport au nombre total de nouveaux usagers
Afrique	Maroc Guinée	235 65	23,5% 6,5%	515	51,5%
Asie	Syrie Turquie Pakistan	16 16 15	1,6% 1,6% 1,5%	108	10,8%
Europe	Royaume-Uni Roumanie Italie	18 17 15	1,8% 1,7% 1,5%	152	15,2%
Amérique	Bolive Equateur	25 16	2,5% 1,6%	87	8,7%
Océanie	Maurice	1	0,1%	1	1%
	Réfugié	96	9,5%	96	9,6%
	Apatride	18	1,8%	18	1,8%
Non renseigné		23	2,3%	23	2,3%
Total				1000	100%

LE PARCOURS D'INTÉGRATION : UNE SOLUTION OU UN OBSTACLE SUPPLÉMENTAIRE ?

Pour accéder à la nationalité belge, une des conditions consiste à prouver son intégration sociale soit par un diplôme obtenu en Belgique, soit par une formation professionnelle de minimum 400h, soit par un parcours d'intégration suivi dans une structure reconnue.

Cependant, on sait pertinemment qu'en tant qu'adultes, poursuivre des études ou une formation professionnelle pour obtenir un diplôme nécessite du temps, beaucoup de temps. Or on sait également que la plupart des personnes adultes ne disposent pas de ce temps, sachant que la priorité de tout adulte est de trouver du travail pour subvenir aux besoins de sa famille et non d'étudier, ce qui est plutôt une priorité pour les jeunes qui en ont l'occasion.

Cela étant, il est donc clair que le moyen le plus « facile » pour un adulte de prouver son intégration sociale, s'il n'a jamais poursuivi d'études ou de formation longue, est de s'astreindre à suivre un parcours d'intégration. Les parcours d'intégration sont donc de plus en plus prisés et brassent un public, potentiellement intéressé par l'accès à la nationalité belge, important. Il est donc primordial pour nous, en tant qu'association, de pouvoir être présent en ces lieux. Notre but, à long terme, est de pouvoir concrètement établir des partenariats avec un maximum de structures associatives, peu importe leur taille, qui travaillent avec notre public cible tout comme avec un maximum d'écoles de langues (française ou flamande) et notamment en promotion sociale, sachant le nombre non négligeable de non-Belges qui fréquentent ces structures.

Aujourd'hui, même si notre but est de continuer à élargir notre réseau d'intervention, nous travaillons déjà dans le cadre de plusieurs partenariats, que nous avons mis en place, depuis plus ou moins longtemps. Durant l'année 2018, c'est plus de 600 personnes que nous avons pu toucher à travers nos animations interactives, assurées en partenariat avec l'Asbl Objectif-Objectief. Pour rappel, ces ateliers durent trois heures et se déroulent dans des groupes de maximum quinze personnes afin de pouvoir échanger et prendre le temps d'analyser les situations des personnes présentes et d'en débattre afin d'y proposer des solutions.

Notre séance d'animation doit permettre à chacun-e d'avoir des réponses concrètes à sa situation et c'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'aborder notre atelier à partir de cas concrets de demandes de nationalité où chaque participant-e analyse la situation d'un personnage fictif et apporte ses propositions de solutions. Cette manière de travailler permet aux participant-e-s de débattre et de parler ensuite de leur propre situation s'ils le souhaitent.

Afin de toucher un maximum de personnes, nous dispensons nos séances d'animations en matinée, en après-midi et en soirée et nous les proposons également dans plusieurs langues (français, néerlandais, anglais, espagnol, arabe…). Cette année, nous avons dispensé plus de quarante animations dans plusieurs communes de Bruxelles (Forest, Bruxelles, Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, …).

Les animations sont assurées par des volontaires de l'association qui sont formé-e-s par notre partenaire l'ASBL Objectif-Objectief. Grâce à cette formation plus théorique, nos volontaires vont outiller les candidats à la nationalité belge afin que ces derniers puissent comprendre les conditions requises et éventuellement introduire leur demande. De plus, les mises en situation permettent réellement à chacun-e d'être mieux préparé-e et en confiance pour se confronter à d'éventuelles difficultés au moment où ils devront introduire leur dossier de candidature.

Nos animations permettent, d'une part, d'accroître la visibilité de notre travail mais elles nous ont également offert l'opportunité d'évaluer et de recenser les problèmes que rencontrent les candidats à la nationalité.

Le résultat de ces rencontres est discuté au sein de l'association lors des réunions d'équipe mais également lors des réunions des volontaires afin de se tenir au courant des différentes pratiques des communes. Ces discussions nous permettent dès lors de tenter de trouver des solutions à des problèmes récurrents et notamment d'envisager des actions s'il y a lieu dans l'unique but de dénoncer des pratiques abusives.

Nos animations permettent également d'alléger le travail au sein de notre association car le public ainsi informé n'aura dans la plupart des cas plus besoin de se déplacer chez nous pour solliciter des informations qu'il aura déjà obtenues.

Il est important de préciser que l'inscription à un parcours d'intégration se fait encore librement et sur base volontaire (jusqu'à la mise en place de l'obligation en 2020) et que l'acquisition de la nationalité belge constitue souvent une motivation à l'inscription.

Notre regret est que malgré les efforts de le COCOF pour augmenter les nombres de places pour les modules citoyenneté, trop peu de structures sont reconnues et habilitées à dispenser ces cours d'intégration. Ce déficit mène les usagers à devoir s'armer de patience et attendre de nombreux mois voire parfois plus d'une année avant de pouvoir bénéficier de la formation. De plus, ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les institutions, aujourd'hui habilitées et déjà saturées, risquent de disparaitre d'ici à juillet 2021 du fait de l'ingérence du fédéral dans des matières communautaires. Or, avec la dernière loi du 18 juin 2018 venue modifier le CNB, seuls les parcours ou trajets d'intégration organisés par les Communautés constitueront une preuve d'intégration sociale. L'offre ne répond pas à la demande et les listes d'attente pour ces parcours ne font que s'allonger tant le nombre de personnes intéressées est important ; il est donc primordial d'élargir l'offre afin de pouvoir répondre à cette demande grandissante.

Jusqu'à aujourd'hui, pour la région de Bruxelles-Capitale les cinq associations qui sont habilitées à dispenser les parcours d'intégration à des publics présents depuis plus de trois ans en Belgique sont : le centre Omar Khayam, Convivial, le CIRE, Solidarité Savoir et l'institut kurde de Bruxelles.

Les personnes présentes en Belgique depuis moins de trois ans sont, quant à elles, dirigées vers les bureaux d'accueil pour primo-arrivants. Les temps d'attente sont beaucoup plus courts que pour les non-primo-arrivants. A Bruxelles, il existe trois bureaux d'accueil pour primo-arrivants subsidiés par la COCOF (VIA Schaerbeek, VIA Molenbeek, BAPA Bruxelles) et un bureau d'intégration (anciennement appelé BON) subventionné par la Communauté flamande.

Les solutions que nous proposons sont donc :

• De prendre exemple sur ce que fait la Communauté flamande (BON vzw) qui propose des tests permettant à ceux qui les réussissent d'être dispensés des cours mais de recevoir l'attestation d'intégration équivalente au suivi d'un parcours. Ce désengorgement permettrait de libérer des places et ainsi de limiter l'attente pour les personnes ayant réellement besoin de la formation.

• Reconnaitre les ateliers citoyens, proposés par d'autres associations et par les CPAS (qui sont tout de même, eux, des institutions publiques) et qui ne sont, jusqu'à ce jour, pas reconnus comme preuve d'intégration sociale dans le cadre de demandes de nationalité ; ceci est une aberration quand on considère le nombre de places manquantes dans les instances reconnues à Bruxelles.

ÉLECTIONS 2018 : JE M'INSCRIS, JE VOTE, JE CHOISIS !

En tant que mouvement pour des droits égaux, notre association revendique également le droit de vote pour tous et à tous les niveaux de pouvoirs. Cependant, nous sommes bien conscients que le droit de vote aux élections régionales, voire fédérales, ne sera pas accordé aux étrangers tant qu'ils ne montrent pas un intérêt suffisant à participer aux scrutins communaux.

Pour parvenir à une meilleure participation des étrangers aux élections communales, nous avons épaulé l'Asbl Objectif-Objectief dans l'organisation de sa campagne d'un an et demi qui a précédé les élections d'octobre 2018. Tout au long de la campagne, de nombreux stands lors de fêtes de quartier ou de brocantes ont été animés par des volontaires des Asbl Objectif-Objectif et Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits, afin d'informer et de sensibiliser la population étrangère au droit de vote et à ce qu'il peut représenter comme intérêt pour elle.

Début 2018, une animation dont le but était de sensibiliser ce public cible et d'échanger avec lui sur la thématique a également été mise en place. Cette animation a aussitôt connu un franc succès. En effet, grâce à elle, nous avons pu collaborer avec plus de 20 associations et institutions diverses tout au long de 50 séances dans leurs locaux. La plupart des partenaires sont des institutions (associatives ou publiques) qui délivrent des cours de langue ou des parcours d'intégration ou qui assurent des services juridiques en droit des étrangers. Leur public était donc tout à fait celui que vous visions et en grande majorité intéressé par la question. Durant la campagne, plusieurs conventions de partenariat ont vu le jour entre l'Asbl Objectif-Objectief, porteuse du projet, et d'autres associations comme l'Asbl Lire et Ecrire, notamment. Celle-ci a organisé deux journées de sensibilisation sur le thème des élections communales : une à son antenne ixelloise et l'autre à son siège de Schaerbeek. Nous avons participé aux deux journées en animant 12 sessions dispensées en plus de 5 langues.

En animant ces sessions, nous nous sommes réellement rendu compte du déficit de sensibilisation de la part des autorités à ce sujet. La plupart des non-Belges entrant pourtant dans les conditions pour voter ne votent pas, certes, mais ce n'est pas par désintérêt. La grosse majorité d'entre eux ignoraient qu'ils avaient le droit de voter aux communales en Belgique et certains se réjouissaient même d'apprendre qu'ils pourraient voter en octobre 2018. Pour la très faible minorité qui le savait, certains avaient déjà voté et d'autres restaient réticents à le faire parce qu'ils manquaient d'informations précises sur la teneur de cet acte. En effet, nombreux sont ceux qui nous ont avoué craindre, s'ils le faisaient ici, de ne plus pouvoir voter dans leurs pays d'origine, ne pas savoir qui choisir, ou alors simplement être systématiquement déçus par les prises de positions et les décisions des politiques, nous disant « Mais à quoi bon voter s'ils sont tous pourris ? ». Nous avons alors développé en fin d'animation un petit aperçu sur les différents partis politiques belges et sur les différentes tendances tout en se gardant d'entrer dans les détails pour rester toujours neutres et ne pas influencer involontairement l'une ou l'autre personne. Notre but était que les gens prennent conscience de l'opportunité pour eux de pouvoir participer au processus démocratique dans leur commune sans approfondir la question des différents partis politiques. De fait, cela a été une difficulté à laquelle nous avons fait face tout au long de la campagne. Après chaque animation, systématiquement, au moins une personne du groupe demandait qu'on lui dise pour qui voter. Nous ne voulions certainement pas influencer les personnes mais plutôt les doter d'informations sur comment faire le bon choix par rapport à leurs préoccupations et leurs priorités politiques personnelles.

Finalement, lors de l'évaluation de la campagne, bien que le fait ait été soulevé comme une réelle difficulté, nous avons considéré que ça ne constituait pas un problème. Cette question récurrente n'est pas devenue un obstacle au bon déroulement de la campagne, mais nous avons dû nous assurer d'armer tous les volontaires afin qu'ils-elles puissent contourner la question sans pour autant frustrer les gens ou perdre la confiance établie. Le but était alors clairement d'expliquer comment pouvoir répondre à leur question par eux-mêmes en s'informant, en regardant des débats télévisés, en lisant les programmes des partis et même des candidats, ou en participant à un évènement que nous organiserions en fin de campagne et qui réunirait des représentant-e-s des différents partis

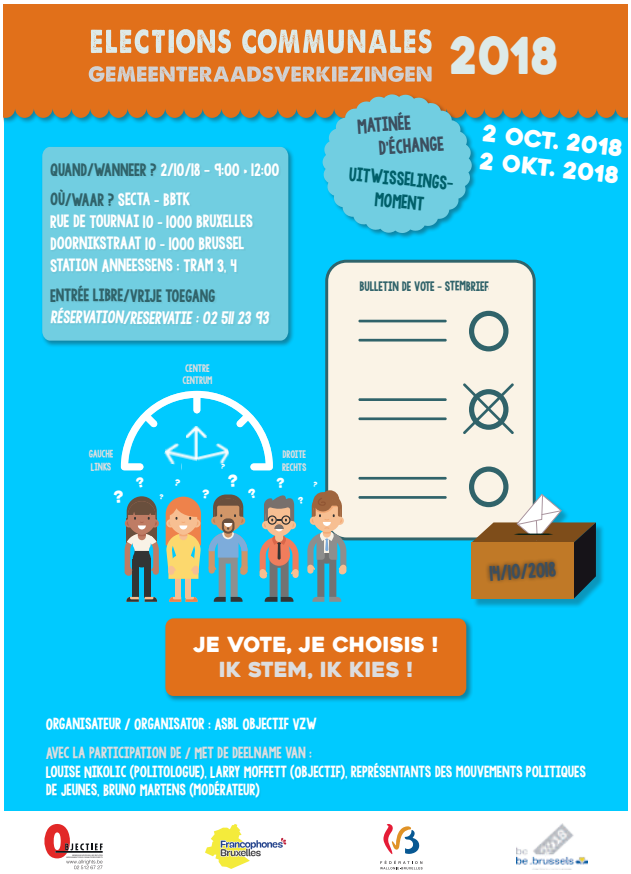

CLÔTURE DE LA CAMPAGNE : DÉBAT CITOYEN : JE VOTE, JE CHOISIS.

De fait, suite à ce questionnement récurrent, nous avons réfléchi à comment clôturer la campagne sur la participation des étrangers aux élections communales en marquant le coup. A la fin de la séance de réflexion en équipe, l'issue était claire : nous devions organiser une rencontre entre des représentants de partis et des électeurs potentiels. Pour ce débat, nous avons immédiatement posé plusieurs balises qu'il fallait absolument veiller à (faire) respecter pour rester en accord avec les valeurs d'émancipation citoyenne défendues par l'association. D'abord, nous voulions des personnes qui viennent parler de leur parti et non d'elles-mêmes, et donc qui ne soient pas candidat-e-s sur les listes.
Nous avons également plutôt voulu privilégier des jeunes représentants de partis et avons donc pris contact avec les sections de jeunes. Enfin, nous tenions à ce que l'activité soit accessible au grand public bruxellois et que sa portée soit générale afin que chacun-e, peu importe sa commune de résidence, puisse y trouver réponse à ses questionnements, raison pour laquelle cela n'avait pas de sens de faire venir des candidat-e-s. Ce débat a donc été organisé le 2 octobre 2018, à deux semaines des élections.

À l'issue de la séance, les participant-e-s nous ont signalé avoir été ravi-e-s de pouvoir poser leurs questions directement aux représentant-e-s des partis politiques et avoir pu échanger avec eux-elles. Nous avons eu l'impression qu'effectivement, nous leurs avions offert les armes pour pouvoir faire le meilleur choix personnel le 14 octobre 2018 : une réussite et une satisfaction partagées donc par tout le monde !

Pour conclure, la campagne a été évaluée autant par la Région que par notre association comme un réel succès. Le nombre de personnes touchées par la campagne a été évalué à 2500 personnes et le nombre de formulaires d'inscription sur la liste des électeurs remplis à 950 formulaires, sans compter toutes les personnes qui nous ont assuré qu'elles allaient y réfléchir avec leur famille et s'informer à ce sujet à la suite de notre interpellation dans la rue (stands ou fêtes de quartier) ou lors d'une session d'animation.

ÉDUCATION PERMANENTE

CAFÉ-DÉBAT POUR CITOYENNES ENGAGÉES

Depuis quelques années, le café-débat fait partie intégrante du projet et du programme de notre association. Au fil des années, il se professionnalise davantage. Une dizaine de femmes sont généralement présentes mais le noyau dur du début comprend sept femmes.

En tant qu'association, nous sommes bien conscients que nous n'avons rien inventé en proposant des cafés-débat. Nous les retrouvons dans de nombreuses associations, écoles et associations de parents, maisons de quartier, etc. Malgré tout, il nous semblait tout de même important que cet espace puisse exister au sein de notre association afin d'encourager les femmes à entreprendre des actions et proposer des activités qu'elles n'auraient peut-être pas osé envisager de réaliser seules.

Le café-débat est un endroit ouvert à toutes les femmes à raison d'un jour par semaine. Elles peuvent y venir librement et cela ne nécessite pas d'inscription. Certaines femmes viennent de manière régulière et participent à tous les projets ; d'autres sont plus sélectives.

Ce lieu permet réellement aux femmes de se rencontrer et de débattre de sujets qui les concernent ou les intéressent, de partager leurs expériences et de tenter de trouver des solutions à des problèmes qu'elles rencontrent dans leur quotidien (en matière d'éducation, de discrimination, d'emploi,…).

Lors de ces cafés-débats, il n'est pas rare non plus que nous mettions en place un espace d'échange commun pour les femmes de deux associations différentes. De fait, nous avons été à la rencontre de femmes d'associations partenaires dont les centres d'intérêts sont semblables à ceux des femmes de notre association et nous avons trouvé utile de les faire se retrouver autour d'activités susceptibles de rapprocher les deux groupes, à travers un échange enrichissant pour tout le monde. De même, pour les associations, l'initiative pouvait permettre de pouvoir échanger des techniques et des sujets de discussion, de susciter des idées pour des activités futures, etc. Dans le cadre de ces rencontres, nous avons notamment organisé une activité commune avec le groupe de femmes d'Everna.

RÉCITS DE VIE EN PARTENARIAT AVEC L'ASBL EVERNA

Ce partenariat avec l'Asbl Everna, une association néerlandophone située à Evere, nous a permis de nous retrouver entre femmes d'origines diverses, d'histoires de vie diverses et venues de plusieurs quartiers afin de débattre et de discuter d'un sujet d'intérêt commun. Lors de cette rencontre, nous avons échangé sur la thématique de la convivialité et du vivre-ensemble, notamment par l'écriture. Cette rencontre a été l'occasion de créer un livret commun aux deux groupes sur la thématique de la convivialité où chacune a pu raconter une anecdote vécue dans les transports en commun.
Pour cette activité, les femmes se sont rencontrées durant plusieurs semaines et ont été encadrées par la slameuse Joy. Le livret réalisé fut distribué d'abord à toutes les femmes co-auteures du livret et par la suite, lors d'évènements de l'association. Amina, une des participantes, a accepté de participer par la suite à un projet « Tous parents, tous différents » qui fut organisé à SOS Jeunes à Ixelles ou de nombreuses femmes étaient présentes pour raconter un évènement marquant de leur vie.

SOLIDAIRES AVEC LES SANS-ABRI

Dans le cadre d'un échange avec les femmes lors d'un café débat, nous avons réalisé qu'elles étaient très touchées par la problématique des transmigrants et des sans-abri. Soutenir ces gens leur tenait à cœur mais elles ne savaient pas comment faire, où se renseigner, … Les rencontres ont amené les femmes de plusieurs Asbl (Everna, Maison de Jeunes du Quartier Chicago et Asbl Objectif) ainsi que des jeunes de l'Asbl Juste un Sourire à se rencontrer pour discuter d'une éventuelle collaboration et de ce qui pourrait être fait pour apporter un soutien à ces personnes vulnérables. Cette collaboration a permis aux femmes des différentes associations de se retrouver tous les vendredis durant 2 mois (mai et juin) afin de leur préparer un repas qui était distribué à la Gare du Nord de Bruxelles par les jeunes de l'Asbl Juste un Sourire. Cette expérience fut très enrichissante et a permis à chacune de ces femmes de s'investir, de s'organiser, de se fier à elle-même, de s'écouter et à toutes d'apprendre à se connaitre autrement, tout en se sentant utiles.

INTERPELLATION SUR L'INTERPRÉTATION DU CODE DE LA NATIONALITÉ

Au sein de l'Asbl Objectif, nous sommes souvent contraint-e-s à devoir contacter les administrations communales pour des interprétations erronées de la loi par les fonctionnaires des guichets de l'Etat civil.
L'an passé, en 2017, on s'est retrouvé avec des problèmes à répétition avec la commune d'Anderlecht qui avaient abouti au blocage de nombreux dossiers, dont ceux de femmes du café-débat.

Nous avons donc discuté avec celles-ci de notre projet d'interpellation et elles l'ont immédiatement pris en charge. Plusieurs des femmes ont fait signer notre demande d'interpellation dans leur entourage et auprès de leurs connaissances et elles ont toutes tenu à être présentes lors de l'interpellation. Cette dernière leur a permis de comprendre l'importance de la mobilisation et d'apprendre quels sont les mécanismes à enclencher pour dénoncer des abus entraînant un sentiment d'injustice, dans ce cas-ci, chez des candidat-e-s à la nationalité belge. Ce mouvement leur a également fait comprendre l'intérêt qu'il y a à s'unir dans une lutte pour avoir plus de poids !

VOTER ? OUI MAIS POUR QUI ET POURQUOI ?

Comme vous avez pu le lire précédemment, la participation citoyenne a toujours été une priorité pour nous. L'association a toujours prôné l'accès au droit de vote pour tous et toutes et, dans le cadre de notre campagne de promotion du droit de vote pour les étrangers aux élections communales, nous avons souvent discuté des élections avec les femmes du café-débat. Pour nourrir leur intérêt pour la cause, nous avons également fait appel à deux travailleuses : Dominique et Najia, de l'Asbl Cultures et Santé, une association spécialisée afin d'en discuter avec elles. Dominique et Najia sont toutes les deux formatrices et ont développé, avec le reste de leur équipe, des outils pour aborder différents thèmes de société, et, entre autres, l'outil « Le vote culturel ». Lors de cette activité, nous avons pu aborder ensemble et échanger sur le vote en général et sur la problématique du vote culturel en particulier. Les discussions ont battu leur plein, furent très riches et ont permis à chacune de se faire une idée de ce dont elles voulaient ou ne voulaient pas concernant leur participation citoyenne. Séduites par l'outil et la pédagogie des formatrices, nous avons très vite réalisé qu'il aurait été dommage d'en rester là et après discussion avec les femmes du café-débat et les formatrices, nous avons décidé de travailler ensemble dans le cadre d'un partenariat à partir de la rentrée scolaire pour réfléchir à un outil sur la thématique de la nationalité qui serait co-construit dans le but de le partager avec les diverses associations qui travaillent avec un public semblable à celui d'Objectif.

LE DROIT DE VOTE POUR TOUS AUX RÉGIONALES ? ON EST POUR !

Nous avons donc échangé sur le droit de vote, sur les conditions requises pour pouvoir voter en tant qu'étranger, sur la procédure d'inscription, sur comment se déroule le vote, dans l'isoloir, etc. et sur la constitution des majorités, de l'opposition, les rôles des conseillers communaux et des échevins, etc. Les femmes ont très fortement marqué leur intérêt pour ces discussions, et ce, d'autant que certaines d'entre elles ont récemment obtenu leur nationalité belge et voteront dès lors pour la première fois lors des élections régionales et fédérales de 2019.

Sur ce point-là, les femmes ont souvent posé la question de savoir pourquoi les étrangers ne pouvaient pas voter lors de ces scrutins. Nous avons donc fait appel à l'association 1BRU1vote qui défend également le droit de vote pour tous aux régionales et ils nous ont informé qu'ils préparaient des interpellations citoyennes dans la majorité des communes à ce sujet. Etant donné que nous avions également préparé une interpellation pour les obstacles mis à l'accès à la nationalité des Anderlechtois, nous avons directement emboité le pas et avons accepté d'interpeller également la commune d'Anderlecht afin que tous les Bruxellois puissent voter aux élections régionales.

Les membres du café-débat, ainsi que les apprenant-e-s et les volontaires, ont dès lors participé à cette action qui fut auparavant discutée et préparée lors de nos rencontres.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR APPRENDRE À ROULER À VÉLO

Pour une meilleure cohésion du groupe, il est important que, lors de la rentrée de septembre, nous proposions une activité plus ludique. Le choix de l'activité fut rapidement décidé.
À plusieurs reprises, lors de nos réunions avant les grandes vacances, nous avions abordé le fait que les vélos étaient de plus en plus visibles dans l'espace public. Plusieurs femmes n'avaient pourtant jamais roulé à vélo et pensaient qu'après un certain âge, il n'était plus possible d'apprendre (peur de tomber, peur du ridicule…). Après de nombreuses discussions, nous avons décidé de rencontrer une coordinatrice de l'organisation Pro Vélo afin qu'elle nous explique comment cela se passe pour apprendre à rouler à vélo à l'âge adulte, la pédagogie utilisée pour pouvoir acquérir l'équilibre, etc. Les femmes ont alors pu poser toutes leurs questions, être rassurées quant à leurs craintes et enfin, convaincues de participer au projet d'apprentissage.

Il y a eu six séances ! Qu'il pleuve ou qu'il vente, elles étaient toujours là, présentes et motivées, fières d'être campées sur leur vélo. La formation s'est déroulée sur l'esplanade piétonne de la Commission européenne afin d'apprendre en toute sécurité.

Le dernier jour, nous nous sommes déplacées, non sans difficultés, à travers la circulation bruxelloise en direction du parc du Cinquantenaire, une initiative qui fut un succès, ce qui les a totalement convaincues de se mettre au deux-roues.

VOLONTARIAT CHEZ OBJECTIF : DONNER OU RECEVOIR ?

Depuis toujours, l'Asbl Objectif est une petite équipe de salarié-e-s accompagnée et épaulée dans son travail par une plus grande équipe de personnes volontaires motivées et prêtes à donner de leur temps à une cause qui leur tient à cœur. Les volontaires et stagiaires sont dès lors un réel appui pour l'association et constituent une réelle ressource humaine appréciée ; c'est pourquoi nous faisons un maximum pour les fidéliser, être à leur écoute et faire en sorte de leur offrir une expérience aussi enrichissante pour elles qu'elle l'est pour nous.

En termes de chiffres, l'Asbl Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits a collaboré avec les mêmes volontaires que l'Asbl Objectif-Objectief, partenaire du mouvement. En 2018, huit stagiaires ont été formées sur l'année, dont cinq filles et trois garçons. En termes de volontaires, c'est avec trente volontaires que nous avons collaboré : vingt-et-une femmes et neuf hommes. Tous les volontaires ont des profils très divers, et c'est aussi cela qui fait la force et la richesse du groupe. La tranche d'âge des stagiaires et volontaires va de 16 à 70 ans.

Lorsque des personnes envisagent de s'engager dans un volontariat auprès des Asbl Objectif et Objectif-Objectief, nous discutons avec elles de ce qu'elles ont envie d'apporter à l'association en tant que volontaires, mais aussi de ce qu'elles espèrent retirer de leur volontariat et quelles sont leurs motivations. Il est important pour nous de travailler avec des volontaires mais pas à n'importe quel prix !On attend de nos personnes volontaires qu'elles s'engagent et qu'on puisse compter sur elles pour assurer au minimum deux permanences par mois, certes, mais tout est également mis en place pour leur offrir une expérience de volontariat riche en apprentissages et notamment en termes de savoir, de savoir-être et de savoir-faire. En effet, le corpus théorique de la nationalité n'est pas très facile et il faut dans un premier temps maitriser la matière avant de pouvoir se plonger au cœur de son activité de volontariat. Pour ce faire, les personnes volontaires vont avoir l'opportunité de participer à une formation d'une ou d'une demi-journée en fonction de leur disponibilité, au Code de la nationalité belge.

Ensuite, elles vont être sollicitées pour décider de trois dates où elles viendraient en observation. Lors de ces séances, elles viendraient simplement observer le déroulement d'une permanence, afin de voir comment celle-ci est menée, par où commencer, comment faire en sorte d'établir un lien de confiance entre volontaire et usager, comment s'assurer de la bonne compréhension de ses droits par la personne qui vient consulter, etc. Ensuite, dans le prolongement de la formation, de l'intégration et de l'épanouissement de la personne volontaire au sein de l'association, elle va également être invitée à des réunions de volontaires. Lors de ces réunions, les volontaires auront l'occasion d'échanger sur leurs motivations, sur des cas qu'ils ont rencontrés en permanence, etc. mais aussi de continuer à se former. En effet, lors de ces réunions, nous essayons de faire venir des intervenant-e-s externes de temps en temps, idéalement une réunion sur deux. Ces intervenant-e-s sont souvent des avocats, des juristes ou des travailleur-se-s sociaux-sociales travaillant dans des services ou sur des sujets qui touchent de près ou de loin à l'accès à la nationalité belge. Nous essayons notamment d'informer nos volontaires sur la procédure de réhabilitation, sur les différentes possibilités de régularisation, sur les distinctions entre les différents titres de séjour, etc.

TÉMOIGNAGE

«Je m'appelle Annemie. Je suis volontaire chez Objectif depuis début 2018, et personnellement, ce sont surtout les usagers qui me motivent. Ils ont construit leur vie en Belgique. Certains ont appris le néerlandais ou le français en autodidacte. Beaucoup travaillent par intérim, à temps partiel mais aussi à temps plein avec des enfants qui grandissent ici. D'autres sont plutôt des personnes âgées qui sont en Belgique depuis longtemps, qui parlent le français mais savent parfois à peine lire et écrire… Chaque personne a son histoire et ses motivations pour devenir belge.

La législation sur la nationalité a été durcie à un tel point qu'un petit détail peut être fatidique à une personne et la rendre dès lors inéligible. Ma motivation est de passer en revue, avec l'usager qui nous consulte pour recevoir de l'aide, toutes les possibilités et procédures possibles pour lui. Si cela n'est vraiment pas possible, leur expliquer clairement, afin d'éviter des coûts inutiles. S'il s'avère qu'ils n'ont pas le droit maintenant, je fais également en sorte de les informer des conditions leur permettant d'être éligibles à l'avenir.

Grâce à l'équipe dévouée des employés d'Objectif, je peux le faire dans une atmosphère agréable tout en bénéficiant de toutes les informations nécessaires, qui soient à jour sur tous les détails, y compris la jurisprudence. J'ai également la certitude que les personnes seront recontactées si nécessaire et que leurs dossiers seront entre de bonnes mains.»

Annemie Vets

CONVIVIALITÉ

PROJET CONVIVIALITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les nouvelles technologies de l'information (NTIC) nous offrent une ouverture sur le monde, rapprochent ceux qui sont loin, créent de nouvelles connexions entre des personnes situées chacune à un bout du monde. Mais avez-vous déjà levé les yeux pour voir autour de vous combien de gens se parlent dans le tram ? Combien vous sourient en prenant place face à vous dans le métro ? Et qui a remarqué que le chauffeur de bus est une femme ?

Nous sommes convaincu-e-s que créer du lien peut remédier à certains problèmes rencontrés au sein des différentes structures des transports publics bruxellois. Il peut être intéressant de créer du lien par le biais des nouvelles technologies, qui restent indéniablement un moyen de communication efficace et accessible, mais aussi en revenant naturellement à des interactions « primaires » sans intermédiaire matériel, sans filtre, juste un moment de partage convivial.

L'année 2018 a été très inspirée par des initiatives, comme la Subway Therapy, lancées dans les plus grandes villes du monde. Nous avons tenté de mettre en place dans notre petite capitale cosmopolite qu'est Bruxelles des actions similaires, que ce soit dans les stations ou sur la place publique ; nous avons souhaité libérer la parole des usagers sur des Post-it ou encore grâce à la plume d'un poète public.

LA POÉSIE PREND LE MÉTRO

A l'occasion de la « Journée internationale du bonheur », nous étions présents le 21 mars dans le métro à la station Gare Centrale pour l'animation Subway Therapy organisé par Citizenne. L'idée était d'offrir un espace d'expression aux passant-e-s. Les personnes pouvaient écrire sur un Post-it sur le thème: Qu'est ce qui les rend heureux ? Une manière de rendre le bonheur contagieux.
Dans un tout autre style, des sessions d'écriture avec un poète public ont été organisées dans la station Bockstael, lors du festival ENTER, un festival artistique participatif qui a eu lieu à Bruxelles du 26 au 29 avril 2018. Les passant-e-s avaient l'occasion d'échanger avec des poètes/slameurs qui improvisaient une poésie sur la base de leurs récits de vie. Une collaboration réussie avec Vormingplus Citizenne et GC Everna, nous avons donc décidé de renouveler l'expérience dans plusieurs stations de métro bruxelloises.

DES MOTS QUI TRANSPORTENT

Les femmes de l'asbl Everna et l'asbl Objectif ont réalisé un recueil de petits textes, à partir de leurs différentes expériences dans les transports en commun grâce aux ateliers d'écriture animés par la slameuse Joy. L'objectif était d'amener les participantes à réfléchir sur la manière de rendre les transports publics plus conviviaux et de proposer des pistes pour y parvenir. Ces rencontres ont été organisées en Education Permanente et dans le cadre du « vivre-ensemble dans les transports en commun ».

IMAGINE TA STATION IDÉALE

Dans le cadre de « Imagine ta station idéale », le public est invité à partager ses idées et sentiments sur le thème de l'arrêt idéal dans leur quartier. Des poètes créent des poèmes sur mesure sur la base des échanges avec les personnes (enfants, jeunes et adultes). Les poèmes sont tapés à la machine à écrire et leur sont directement offerts.

Le Bus Living Together de la STIB était là lors des deux rencontres programmées sur la Place Liedts et la Place Gaucheret à Schaerbeek.
Nous avons invité une classe d'enfants du primaire (8-10ans) de l'école Sainte-Louise de Marillac située à Schaerbeek. Ils ont pu partager leurs idées et s'exprimer sur la question « Comment imagineriez-vous la station de vos rêves ? ».

PROJET « ARRÊT THOMAS » :

Cette année, nous avons décidé de continuer le travail entamé sur la commune de Schaerbeek. Notre zone d'action est l'arrêt Thomas et les environs, en partenariat avec la STIB et les associations actives dans le quartier, notamment Les Amis d'Aladdin et Soleil du Nord.

RENCONTRE-DÉBAT « CAFÉ DES VOISINS - POISSONNERIE »

Le Café des Voisins a lieu tous les jeudis matin à la Poissonnerie, à la rue du Progrès 214. La Poissonnerie est une occupation citoyenne/ communautaire d'un bâtiment situé face à l'arrêt Thomas. Avec les Amis d'Aladdin Asbl, les habitants du quartier s'y retrouvent pour partager un moment convivial. Lors d'une de nos rencontres avec le groupe, nous avons abordé les problèmes rencontrés à l'arrêt Thomas et dans les transports publics de manière générale. Grâce à un jeu de Photo-langage, chacun a pu partager sa vision, son idée avec les autres afin de trouver ensemble des pistes à exploiter pour rendre ce lieu plus agréable à vivre.
Les habitants du quartier se soucient de l'image négative que renvoie l'arrêt Thomas. L'insalubrité et le mauvais éclairage nourrissent un sentiment d'insécurité. Des travaux sont prévus (depuis plusieurs années) tout le long du chemin de fer et des réaménagements sous le pont sont également planifiés. Les habitants ont bon espoir que ces travaux se feront encore en 2019 mais cela reste à voir.

VISITE GUIDÉE DE SCHAERBEEK

D'autre part, dans le cadre du projet, nous avions également planifié une visite guidée très enrichissante du quartier, ouverte également à ses habitants qui croient connaitre assez bien le quartier. Le guide a abordé l'histoire du quartier Nord, du temps où ce lieu n'était qu'une terre de campagne sans valeur (car non cultivée). On l'appelait « les faubourgs de Laeken ». Aujourd'hui, le quartier Nord porte les stigmates de nombreux projets de mobilité qui n'ont pas toujours été un succès tels que notamment les aménagements et le passage du premier chemin de fer européen, reliant Molenbeek à Malines, le « nouveau Canal » qui reliera Bruxelles à Anvers tout en jouant un rôle majeur dans la croissance de la ville, très petite à l'époque, comparée à des villes comme Malines ou Louvain. Enfin, ce quartier a aussi connu quelques projets fous de l'après-guerre tels qu'une autoroute qui devait relier Amsterdam à Paris en passant par la Gare du Nord, projet de sinistre mémoire.

EN QUELQUES CHIFFRES

Cette année, quinze rencontres ont été organisées dans le cadre du projet sur la convivialité dans les transports en commun. Nous avons estimé avoir touché, au total, près de 352 personnes grâce aux activités dans les stations, qui nous ont apporté un accroissement important de notre visibilité.

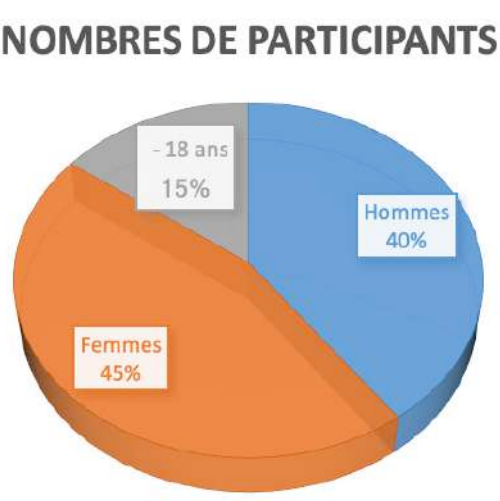

PERSPECTIVES POUR 2019 :

Durant l'année 2019, nous continuerons à travailler à plus d'égalité pour tous les citoyens. À cet égard nous allons rédiger un mémorandum pour interpeller les politiques avant les prochaines élections. Nous y défendrons le droit de vote pour tous et à tous les niveaux et l'assouplissement des conditions d'acquisition de la nationalité Belge (ex : la prise en compte de tous les titres de séjour, augmenter l'offre de parcours d'intégration, etc.).

Nous allons également renforcer nos actions pour favoriser la participation citoyenne, à travers un travail continu d'émancipation des femmes et finalement du public en général.

En ce qui concerne notre volet éducation permanente, nous allons élaborer un plan quinquennal plus ambitieux, dans lequel nous souhaitons demander une augmentation de forfait en éducation permanente. Cette augmentation nous permettrait d'approfondir un travail déjà entamé et qui porte ses fruits auprès des femmes du café-débat, des apprenants, des volontaires et de notre public. Notre vision s'inscrit dans une perspective élargie de nos projets afin de pouvoir mener à bien de nouveaux défis et rendre nos projets accessibles au plus grand nombre.

Finalement nous continuerons de collaborer avec de nombreuses associations et acteurs engagés afin de créer des liens et d'augmenter l'impact de tous nos projets et actions.

LE MOUVEMENT OBJECTIF REGROUPE :

- Asbl Objectif, mouvement pour l'égalité des droits
- Asbl Objectief - Objectif
- Vzw Objectief, beweging voor gelijke rechten

ASBL Objectif

Rue du Canal, 2
1000 Bruxelles
Tél : 02 512 67 27
Fax : 02 503 37 40
www.allrights.be
objectif@belgacom.net
IBAN BE72 0013 7123 2416
BIC GEBABEBB

Avec le soutien de :

actiris.brussels au coeur de l'emploi

Francophones Bruxelles

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES